

Commune de Saint Germain l'Herm

Le Maire,
Mme Chantal DESGEORGES

à

M. VAN EIJK Willem
2 rue Ysatis
Malpertuis
63630 SAINT GERMAIN L'HERM

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint Germain l'Herm, vu l'objet de la déclaration :

- pour le projet d'installation de 16 panneaux photovoltaïques noirs sur le toit de la maison d'habitation d'une puissance totale de 6 Kwc
- sur un terrain situé 2 rue Ysatis, village de Malpertuis à Saint Germain l'Herm (63630)
- sur la parcelle ZL 157

certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable enregistrée sous le numéro **DP 063 353 24A 0015** déposée le 19 Avril 2024

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Saint Germain l'Herm,
Le 22 Mai 2024,
Le maire,

Mme Chantal DESGEORGES

